

Tous les pratiquants doivent être obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Judo. **La licence est à régler au club qui la reverse ensuite à la Fédération. Cette licence est votre assurance, il est donc indispensable de l'avoir pour monter sur le tatami et participer aux compétitions.**

La cotisation perçue par le club n'est pas remboursable, sauf dans certaines circonstances prévues au règlement intérieur de l'association.

Chaque pratiquant peut venir à plusieurs créneaux selon sa catégorie d'âge. La cotisation intègre la nouvelle ceinture remise à la fin de la saison.

Modalités de règlement

- Espèces (**1 à 3 maximum**)
- Chèque Bancaire (**1 à 3 maximum**)
- Carte bleu (**1 à 3 maximum**)
- Virement
- Chèques Vacances
- Coupons Sports

Les Coupons Sports sont à retirer à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale uniquement pour les enfants de 10 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire (**Concernant les Coupons Sports, si vous ne les avez pas perçus au moment de l'inscription, un chèque de caution vous sera demandé dans l'attente de leur versement effectif. Ce chèque pourra être encaissé en cas de non versement des coupons sports**).

Tarifs 2024/2025

Catégories	Tarifs
Babys 2019 et après Pré-poussins (2017-2018) Poussins (2015-2016)	195 €
Benjamins (2013-2014) Minimes (2011-2012) Cadets (2008-2009-2010)	230 €
Juniors (2005-2006-2007) Séniors (1996-2004)	250 €
Vétérans (1995 et avant)	205 €
Taïso / Taïso Santé Ju-Jitsu Self-Défence Figthing	150 €

- Passeport compétition : 8 €

Réductions

- Etudiant : -30€
- 2 membres de la même famille : -30€ sur la somme des licences ;
- 3 membres de la même famille : -40€ sur la somme des licences ;
- 4 membres et plus de la même famille : -50€ sur la somme des licences.